**PROJET D’ETABLISSEMENT 2017-2021**

Chaque établissement scolaire est animé d’un Projet Educatif. [[1]](#footnote-1)Les articles 20 et 21 du statut de l’enseignement catholique en France :

Art.20 Le projet éducatif de chaque école doit tenir compte de la diversité des situations, des histoires collectives et des cultures, des besoins et des charismes, en particulier ceux des fondateurs et fondatrices, et de son appartenance à une Eglise locale, c’est-à-dire un diocèse. Il existe cependant des « *traits communs à toute école catholique ».* Dans la variété des formes possibles, chaque projet particulier se réfère en effet à des visées partagées et à une dynamique d’ensemble, qu’il révèle et actualise d’une manière chaque fois différente.

Art.21 Le projet éducatif est le garant de l’unité de l’école, de la communauté qui la constitue et de sa mission. Cet impératif d’unité commande que, dans chaque projet éducatif, on ne fasse pas « *de séparation entre le temps d’apprentissage et les temps d’éducation, entre les temps de connaissance et les temps de la sagesse. Les diverses disciplines ne présentent pas seulement des connaissances à acquérir mais des valeurs à assimiler et des vérités à découvrir. […] Dans la perspective d’un tel projet éducatif chrétien, toutes les disciplines doivent collaborer, de leur savoir spécifique propre, à la construction de personnalités en possession de leur maturité ».*

Notre Projet Educatif est donc la source de tous les autres projets et c’est dans son respect qu’a été écrit notre Projet d’Etablissement.

Pour affirmer notre appartenance au diocèse de l’Hérault, nous le mettons en lien avec le projet diocésain promulgué le 4 mars 2017 :

**Des êtres en relation …**

**Axe 1**

**Un Etablissement pour continuer à accueillir la mixité et ouvert à la différence :**

* En **montrant que les différences ne sont pas des murs mais des ponts.**
* En vivant la différence comme un complément et une ouverture d’esprit pour soi.
	+ En accueillant le handicap par la mise en accessibilité des locaux et par des actions concrètes.
	+ En veillant, au moment des inscriptions, à rester attentif au maintien de ces mixités sociale, culturelle et religieuse.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Axe 2**

**Un Etablissement, pour devenir responsable et bienveillant :**

* En invitant chaque élève de l’Etablissement à devenir autonome et responsable.
* En sachant que chaque individu apprend de ses erreurs :

« Je ne perds jamais.  Soit je gagne, soit j’apprends »   Nelson MANDELA.

* En prenant en compte l’avis des élèves, en affirmant leur libre arbitre tout en les incitant à mettre la bienveillance au cœur des relations humaines.
	+ En proposant des actions de solidarité.
	+ En préparant les élèves délégués à s’investir dans les différentes instances de l’Etablissement.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**… qui avancent sur des chemins de Foi …**

**Axe 3**

**Un Etablissement, pour avancer ensemble sur nos chemins de Foi :**

* En proposant une rencontre avec la Foi catholique et en offrant à ceux qui le choisissent un approfondissement de la relation avec le Christ au travers des sacrements.
* En faisant prendre conscience que les religions pratiquées par les élèves que nous accueillons dans l’Etablissement ont chacune leur identité et leurs richesses.
* En développant la connaissance des religions afin que chacun puisse être interpellé par l’autre dans le partage, le respect et la tolérance.
* En veillant à informer de ce que l’autre peut vivre dans sa religion (fêtes religieuses et leur sens) et en faisant le lien entre les trois grandes religions monothéistes.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**… et construisent l’avenir ensemble.**

**Axe 4**

**Un Etablissement pour être, dans les actes , des « Gardiens de la Création » :**

* En éduquant :
	+ au respect des lieux de vie
	+ au respect du matériel mis à disposition
	+ au respect de son corps : alimentation équilibrée, santé, hygiène, vie affective et sexualité.
* En sensibilisant l’éco-citoyenneté :
	+ en utilisant des produits d’entretien adaptés
	+ en évitant le gaspillage et en s’engageant dans le tri sélectif.
	+ en tenant compte des nouvelles technologies sur le développement durable dans nos décisions.
* En connaissant mieux la nature et ce qu’elle offre, pour savoir en tirer le meilleur tout en la protégeant

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Axe 5**

**Un Etablissement, lieu de connaissance pour s’accomplir :**

* En donnant du sens aux connaissances et savoirs, savoir-être et savoir-faire.
* En aidant à mieux se connaître et en s’appuyant sur le Projet Personnel de l’Elève.
* En incitant à connaître les autres, sources d’ouverture pour soi.
* En permettant à chacun de se révéler par ses propres talents.
* En veillant qu’en ce lieu nous vivions en confiance partagée.
	+ En offrant différents parcours, culturels, linguistiques et sportifs, au sein de l’Etablissement.
	+ En mettant en place des séances de découverte~~s~~ proposées par nos partenaires particulièrement dans le milieu sportif.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Projet d’Etablissement validé par le Conseil d’Etablissement le 17 mai 2017

1. Le Projet Educatif de l’Ecole et Collège Saint François d’Assise est paru en 2016 et est joint au dossier d’inscription. Vous pouvez le retrouver, également, sur notre site internet [www.sfa34.fr](http://www.sfa34.fr). [↑](#footnote-ref-1)